

Rapport d'activités 2017-2018



RAPPEL DE L'ÉNONCÉ DE MISSION DE LA COCAF

1. La Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF) regroupe des organismes autonomes en formation reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS).
2. La COCAF soutient et alimente les réflexions entourant les enjeux liés à la formation, à l'éducation des adultes et l'éducation populaire autonome en misant sur la diversité des pratiques de ses membres, dans une perspective de transformation sociale.
3. La COCAF contribue à la promotion et au développement de l'action communautaire autonome.
4. La COCAF assure également la représentation politique de ses membres.

LE MOT DE LA PRÉSIDENCE

En jetant un coup d'œil dans le rétroviseur de l'année 2017-2018, force est de constater que certains dossiers se sont imposés en priorité. Il est aussi intéressant de constater que les axes identifiés lors de notre planification stratégique sont toujours aussi pertinents et confirment plusieurs enjeux qui se pointent à l'horizon et qui nous préoccupent toujours.

Axe 1 – Promotion et visibilité

Voilà un élément essentiel à la reconnaissance de la COCAF dans son milieu. Nous y avons consacré du temps via la plateforme WikiACA et nous avons assuré une présence au sein de plusieurs comités.

Axe 2 – Rehaussement du financement des OCAFs et de la COCAF

Une injection de 9 millions de dollars du ministère de l'Éducation a permis un rehaussement de nos subventions. Néanmoins, l'exercice a laissé un goût amer, considérant l'iniquité de la répartition passant de 29 % à 220 % pour certains groupes.

Axe 3 – Partage des connaissances, outils, expériences d'apprentissage

Une journée de formation-réflexion s'est tenue le 30 mai 2018 réunissant plus d'une cinquantaine de participants. Un de nos membres, le COCo, a partagé les résultats de sa recherche *Diversité d'Abord*, un projet dont le but était d'identifier les impacts du racisme et du colonialisme au sein du secteur des organisations à but non lucratif au Québec. Cette journée s'est poursuivie avec une réflexion portant sur les enjeux de la formation continue des OCAFs.

Axe 4 – Enjeux sociopolitiques et action communautaire autonome

Différentes préoccupations ont teinté notre année. Mentionnons, entre autres, la nouvelle attribution du PACTE à la Direction des services de soutien et d'expertise du MÉLS, ainsi que l'évaluation du programme PACTE et le processus de consultation l'entourant.

Axe 5 – Vie associative et démocratique

Un regroupement est dynamique grâce à la participation active de ses membres. Sept rencontres du conseil d'administration ont eu lieu, reflétant l'engagement et la vitalité des membres. De plus, cette année, la COCAF peut compter sur l'apport d'un nouveau venu : l'Institut National de Formation et de Recherche-Action (INFRA), ayant pignon sur rue dans la ville de Québec. La relève est aussi présente dans nos groupes membres et se fait voir au sein de la COCAF. C'est encourageant!

En terminant, j'en profite pour remercier celles qui nous ont quittés pour de nouveaux défis, soit Marie-Iris Légaré (CPRF), Louise Saint-Jacques (La Puce) et Hana Ait El Hocine (CMGL). Un merci tout spécial à tous ceux et celles qui ont porté des dossiers pas toujours simples, soit Marie-Iris Légaré, Réjean Laprise et Anne St-Cerny. Enfin, un grand merci à tous les autres qui, par leur participation, leur enthousiasme, leur passion pour l'éducation et leur solidarité, ont contribué à construire cette intelligence collective que nous développons au sein de chacun des groupes membres et à travers leur participation à la COCAF.

Merci!

Et bonne lecture!

Suzanne Leroux

Présidente du conseil d'administration

Liste des 15 organismes de formation, membres de la COCAF au 30 juin 2018 :

1. Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)
2. Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)
3. Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)
4. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)
5. Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)
6. Centre de formation populaire (CFP)
7. Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie (CMGL)
8. Centre des organismes communautaires (COCO)
9. Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)
10. Centre St-Pierre
11. Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal
12. Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)
13. Institut National de formation et de Recherche-Action (INFRA)
14. La Puce communautaire
15. Relais-femmes

Au courant de l'année 2017-2018, Communautaire a quitté la COCAF. Un nouvel organisme communautaire autonome de formation, l'Institut National de Formation et de Recherche-Action (INFRA), a été reconnu par le ministère et s'est joint à la COCAF.

Assemblée générale annuelle et rencontres du conseil d'administration

La 11^e assemblée générale annuelle a été tenue le 19 septembre 2017. La présidence de la COCAF a été assumée par Marie-Iris Légaré (CPRF) jusqu'en avril 2018. À la suite de son départ du CPRF, Suzanne Leroux (Centre St-Pierre), qui occupait le poste de secrétaire, a accepté la présidence. Claude Castonguay (CPRF) est devenue secrétaire de la COCAF le 12 avril 2018. Nathalie Perreault (CRFL) a assumé le poste de trésorière pour un autre mandat.

Rencontres régulières du conseil d'administration pour l'année 2017-2018

Le conseil d'administration de la COCAF a tenu 7 rencontres régulières au cours de l'année. Toutes ces rencontres se sont déroulées à Montréal.

1. 19 septembre 2017
2. 8 novembre 2017
3. 13 décembre 2017
4. 23 janvier 2018
5. 1^{er} mars 2018
6. 12 avril 2018
7. 30 mai 2018

En plus des échanges sur différents dossiers et des rapports en lien avec nos lieux de représentation, deux grandes préoccupations ont traversé l'ensemble des rencontres du CA. Il s'agit de la répartition entre nos

organismes de l'argent supplémentaire disponible dans le PACTE ainsi que des résultats de l'évaluation du Programme, amorcée en 2016-2017.

En 2017-2018, la préparation et l'animation des rencontres régulières du conseil d'administration ont été assumées par Anne St-Cerny (Relais-femmes) et Marie-Iris Légaré (CPRF). Anne-Marie Champroux a poursuivi son travail de secrétaire d'assemblée. Le conseil d'administration tient à souligner la qualité du travail effectué et leur contribution précieuse à la vie associative de la COCAF. Un grand merci à vous!

TRAVAIL RÉALISÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018

1. WikiACA



La Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF) a déposé le projet WikiACA au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de l'appel de projets 2015-2016. Il s'agit d'une encyclopédie collaborative qui vise à regrouper et à diffuser un ensemble riche et diversifié d'informations sur l'action communautaire autonome, afin de faire connaître et mettre en valeur l'apport de ces organisations dans la société québécoise, notamment en matière de citoyenneté et de développement social. C'est le Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM) qui a eu le mandat de réaliser ce site pour la COCAF.

Ce projet se poursuit et est toujours coordonné par le CFCM. Au cours de 2017-2018, le Wiki (pour les intimes) a pris de l'ampleur. L'apport d'Annie Désilets-Ross, une stagiaire responsable du développement du WikiACA, a grandement contribué à promouvoir et à faire connaître davantage l'encyclopédie. Le nombre de pages s'est multiplié et le portrait de l'action communautaire autonome au Québec est de plus en plus défini. Voici quelques données qui démontrent l'importance que prend cet outil et les partenariats qui se dessinent.

En date du 11 mai 2018, le WikiACA comptait 140 articles portant sur différents sujets en lien avec l'action communautaire autonome, soit 32 de plus qu'en mai 2017. Au cours de l'année, 1 478 utilisateurs ont visité l'encyclopédie en ligne, dont 88,6 % sont nouveaux. En moyenne, les gens consultent 3 pages par session. Ils passent en moyenne 3 minutes sur le site par session.

Le CFCM a déployé des efforts en vue de créer un réseau de collaborateurs autour du projet. On a notamment tenté de solliciter la participation de la population étudiante en participant à la journée « Le communautaire, c'est salubre », organisée par les étudiants en psychoéducation de l'UQTR. Par ailleurs, des démarches ont été entreprises auprès du département de travail social du Cégep de Trois-Rivières, afin de développer un partenariat qui permettrait à des étudiant-e-s en travail social d'utiliser le WikiACA dans le cadre de leurs travaux académiques. Ce partenariat est en construction et doit être mieux défini au cours de la prochaine année.

2. Visite de Daniel Baril de l'ICÉA, 23 janvier 2018

Le 23 janvier 2018 dans le cadre d'une rencontre régulière du conseil d'administration de la COCAF, Daniel Baril de l'ICÉA est venu nous entretenir sur l'état de la politique de l'éducation des adultes et de la nouvelle politique de réussite éducative. Il nous a fait part des réflexions de l'ICÉA sur ce sujet et a validé certaines inquiétudes de la COCAF concernant l'importance qu'accorde le ministère de l'Éducation à l'éducation formelle et non formelle des adultes.

3. Collaboration avec l'ICÉA



Au cours du mois de mars 2018, la COCAF a participé à la consultation sur le positionnement de l'ICÉA à l'égard de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue (PGÉAFC).

Plusieurs options nous ont été soumises par l'ICÉA, afin que cette dernière puisse formuler une revendication au gouvernement. Nous pouvions ajouter des commentaires sur les options, ce que la COCAF a fait.

Voici la proposition de la COCAF :

L'ICÉA devrait proposer de renforcer la place de l'éducation des adultes dans la Politique de la réussite éducative, adoptée en juin 2017 par le gouvernement du Québec. Cette politique concerne l'éducation préscolaire, l'éducation initiale des jeunes et l'éducation des adultes. Elle concerne également les groupes communautaires autonomes dans les champs de l'éducation, tant au niveau individuel que collectif, et ce, dans les différents domaines d'apprentissage (par exemple, ceux de l'éducation populaire, de l'éducation des adultes au niveau postsecondaire, la culture, l'éducation à la santé, à l'environnement, à la citoyenneté, etc.).

4. Groupe de travail pour le site web de la COCAF



Le groupe de travail pour le site web de la COCAF a été mis sur pied en décembre 2017. Son mandat est de faire des propositions pour la mise à jour du site web. Le groupe est composé de Michèle Spielier (CDÉACF), Mireille Jodoin (CDSEP) et Idir Sadou (L'Autre Montréal). Le groupe de travail a animé deux discussions au conseil d'administration, la première portant sur les objectifs du site et la seconde sur le type de documents qui devront être rendus accessibles au grand public et/ou aux membres de la COCAF, sur le site. Une proposition pour la mise à jour du site devra être présentée à l'automne 2018.

5. Journée de formation de la COCAF, le mercredi 30 mai 2018



Le 30 mai dernier, dans le cadre de la journée de formation continue, les équipes des organismes membres de la COCAF se sont retrouvées, afin de suivre une formation sur l'antiracisme dans le secteur communautaire, animée par le Centre des organismes communautaires (COCO). Cette formation visait à explorer des conceptions centrales de l'antiracisme, telles que le pouvoir et le privilège, la discrimination systémique et les différentes structures de l'oppression. Elle offrait également une réflexion sur l'histoire de l'oppression systémique au Québec et au Canada et sur son impact sur les organisations communautaires et leur milieu de vie. Les principales questions auxquelles cette formation cherchait à répondre sont les suivantes :

1. Comment l'oppression se manifeste-t-elle au sein de nos ressources humaines, dans nos programmes, dans nos finances, et au sein de la gouvernance de nos organisations?
2. Comment peut-on explorer les questions d'inclusion et de diversité dans nos organismes, de manière holistique?

Cette formation a soulevé bien des questions et suscité de nombreux échanges, nécessaires pour qu'un changement structurel puisse être imaginé dans nos organisations et pour que celles-ci reflètent la volonté d'être plus inclusives et diversifiées.

NOS LIEUX DE REPRÉSENTATION

LA COCAF AU SEIN DES INSTANCES DE REPRÉSENTATION DU MÉLS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT



Délégués : Marie-Iris Légaré (CPRF), Anne St-Cerny (Relais-femmes) et Réjean Laprise (CFCM)

RELATIONS AVEC LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Beaucoup d'action dans le dossier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport! Le rehaussement des 9 millions de l'enveloppe PACTE, le 2 décembre 2016, aura eu des répercussions au cours de l'année financière 2017-2018 pour la COCAF et pour ses membres. En 2016-2017, une répartition de ce montant a permis d'accorder à chaque organisme une augmentation de 50 % par rapport à ce qu'il recevait déjà, ce qui aura contribué à créer un soulagement unanime face au sous-financement récurrent. En 2017-2018, le ministère a précisé le mode de distribution, en annonçant par voie de lettre officielle que les organismes financés par le programme allaient recevoir 87 % du montant supplémentaire reçu l'année précédente, et ce, de manière récurrente pour les 5 prochaines années. Coup de théâtre! Une lettre datée du 12 juin 2017 est parvenue à chaque organisme, leur indiquant que le 87 % ne tenait plus et que la lettre annonçant le 87 % était une erreur. Malgré cette annonce, l'attaché politique en place nous a rassurés en nous disant que les montants qui nous seront accordés tourneront autour du pourcentage annoncé. Ce n'est qu'en novembre que nous avons finalement reçu la nouvelle concernant cette redistribution. Même si, encore aujourd'hui, on ne veut pas nous indiquer quel est le mode de distribution utilisé pour faire la répartition, nous avons conclu, après avoir comparé la situation de plusieurs organismes, que le pourcentage de 36,925 % de l'écart entre ce que recevait un organisme à la mission et le montant de la demande correspond au rehaussement que la majorité des membres de la COCAF ont reçu. Il n'y a que la COCAF elle-même qui a reçu 100 % de ce qu'elle demandait. Dans les autres secteurs, le scénario est généralement identique, même si certains ont reçu un montant supérieur à 36,925 %.

Bien entendu, cette nouvelle a satisfait la majorité des organismes soutenus par le ministère, mais un nombre important a finalement reçu moins que le fameux 87 %, annoncé en 2016-2017. Les représentations pour dénoncer cette façon peu commune de redistribution de l'argent public n'ont pas été accueillies favorablement par le ministère, celui-ci affirmant avoir été équitable en redistribuant l'argent en fonction des besoins exprimés par les groupes. La COCAF a alors dénoncé l'iniquité de cette façon de faire entre les groupes d'un même secteur et de même nature.

La modification de ce mode de redistribution n'est pas envisagée, mais nos représentants ne manquent pas une occasion de rappeler au ministère son caractère inéquitable. Les autres secteurs se rallient à cette position.

Rencontre avec le ministre Sébastien Proulx

C'est le 21 novembre 2017, avant ladite redistribution, que Nathalie Perreault et Réjean Laprise ont rencontré le ministre Proulx à l'Assemblée nationale. Très cordiale, cette rencontre a été des plus appréciées par nos représentantEs. Le ministre s'est fait rassurant concernant le rehaussement, nous affirmant que « tout le monde sera content ». Finalement, ce n'est pas tout à fait la réaction qu'il a provoquée. Nous avons aussi abordé la nouvelle politique sur la réussite éducative. Nous avons nommé le manque d'intérêt de cette politique à l'égard de l'éducation des adultes, de l'éducation populaire et du rôle des organismes autonomes de formation. Nous l'avons également questionné sur l'avenir de la politique d'éducation des adultes et de la formation continue. Il nous a fait part du fait que ce n'était pas dans ses cartons de la réactualiser et qu'elle devrait être incluse dans la nouvelle politique de réussite éducative. Il suffit que des chantiers soient mis en place pour l'actualiser. Nos représentantEs sont ressortiEs très satisfaitEs de cette rencontre et des échanges avec le ministre.

LE COMITÉ MIXTE MÉLS – OACA

Le comité s'est réuni deux fois en 2017-2018. Rappelons qu'il est composé de la sous-ministre adjointe Anne-Marie Lepage, de Marilou Harvey, directrice de la direction des services de soutien et d'expertise, de Karine Vaillancourt, responsable du programme PACTE, de Jeannie Pinard-Duhaime, responsable du dossier des Instances régionales de concertation, et de Marie-Josée Quinn pour la direction de l'éducation des adultes et de la formation continue. Pour les secteurs du communautaire, on retrouve Christian Pelletier, Caroline Meunier et François Brassard du RGPAQ, Margo Legault et Cathy Nolan de Literacy Quebec, Mélanie Marsolais et Marie-Lyne Brunet du ROCLD, Danielle Goulet du Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec et Marie-Iris Légaré (1^{er} comité mixte), Anne St-Cerny (2^e comité mixte) et Réjean Laprise pour la COCAF.

La première rencontre s'est tenue le 14 décembre 2017, alors que les secteurs ont exprimé leur déception concernant la redistribution des 9 millions. Sans revenir sur cette redistribution, les fonctionnaires étaient sans mot, sauf pour nous dire que le ministère avait été équitable dans sa façon de procéder. Aussi, la question épineuse des centres d'éducation populaire a soulevé la grogne lorsque madame Lepage a annoncé comment le ministère justifierait leur présence au PACTE. Le projet concernant les CEP est qu'ils deviennent des groupes avec une mission principale en alpha et qu'ils soient soutenus par le ministère pour le devenir. Il n'est pas difficile d'imaginer la réaction unanime des représentantEs lorsque le ministère a annoncé qu'il remettait en question les critères de l'action communautaire autonome. Disons que cette rencontre n'aura pas été de tout repos!

La deuxième rencontre, tenue le 11 juin 2018, a été plus conviviale. Monsieur Yvon Doyle, directeur général des services de soutien aux élèves, a animé la première partie de la rencontre sous forme de comité de travail. Elle s'est conclue par la proposition d'un plan de travail pour revoir le cadre normatif (tous les articles que l'on retrouve dans les conventions). Les représentantEs ont senti qu'il y avait place à la négociation et que les recommandations des fonctionnaires dans le cadre de l'évaluation du programme pourraient être discutées. Un calendrier de travail a été mis en place pour se pencher sur le cadre normatif. En après-midi, la sous-ministre adjointe s'est jointe à nous pour la tenue du comité mixte. Nous avons nommé de nouveau notre inconfort quant à la redistribution et avons abordé les questions plus administratives du programme.

Conférences téléphoniques

Deux conférences téléphoniques ont eu lieu au cours de l'année. Une première s'est tenue le 29 septembre 2017 et portait sur le désir du ministère de faire une tournée des organismes financés par le programme PACTE. L'idée était de se connaître davantage afin de bonifier nos partenariats. La deuxième s'est tenue le 18 mai 2018, alors que les fonctionnaires nous ont consultés sur le contenu que nous devrions avoir à la première rencontre de comité de travail. Disons que nous avons été pris de court et qu'il n'a pas été facile de s'entendre sur le thème de cette rencontre. Nous avons convenu d'aborder des sujets en lien avec l'évaluation du programme.

LES ALLIÉS (SECTEURS) DU PACTE

Le comité des alliés est composé du RGPAC, du ROCLD, du RÉRAQ de la COCAF et de Literacy Quebec. L'objectif des rencontres est d'échanger sur les enjeux de nos différents secteurs et de nous préparer pour les rencontres avec le MÉLS. Au cours de l'année, nous nous sommes réunis à six reprises, soit les 12 septembre et 13 novembre 2017 et les 28 février, 15 mars, 25 avril et 31 mai 2018. L'année 2018 aura été un moment privilégié pour mettre nos pendules à l'heure et œuvrer dans la même direction.

LE COMITÉ CONSULTATIF D'ÉVALUATION DU PROGRAMME PACTE

La collecte de donnée dans le cadre de l'évaluation du programme s'est poursuivie au cours de l'été 2017. L'analyse des données et la rédaction du rapport ont été réalisées quant à elles au cours de l'automne. C'est Marie-Iris Légaré qui a poursuivi son rôle de représentante sur ce dossier. Il est important ici de souligner la rigueur du travail de Marie-Iris. Lors de la rencontre du 14 janvier 2018, les évaluateurs ont remis un rapport préliminaire aux personnes du comité. Sans nommer la teneur de ce rapport confidentiel, Marie-Iris nous a transmis ses observations quant aux informations manquantes dans ledit document, entre autres les recommandations de l'équipe du PACTE. Elle nous a fait part également de l'unanimité des positions des membres communautaires du comité consultatif, ainsi que de l'expert Michel Parazelli, sur de nombreux aspects questionnables quant à la méthodologie utilisée et leurs conclusions. Enfin, Marie-Iris et Caroline Meunier du RGPAC ont refusé d'être mentionnées aux crédits de ce document qu'elles n'ont pas pu relire et commenter dans sa version finale.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Réjean Laprise poursuit son mandat de commissaire à la Commission de l'éducation des adultes et de la formation continue. Au cours de l'année, deux rencontres en présence et deux conférences téléphoniques se sont tenues. Rappelons que le thème du prochain avis portera sur la manière dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut favoriser l'inclusion des personnes immigrantes et réfugiées. Cette année aura servi à établir le cadre méthodologique et la recension des écrits et à produire le cadre d'analyse. Le mandat de Réjean se terminera en août 2019.

LE COMITÉ DE LIAISON NATIONAL-RÉGIONAL DES PRATIQUES EN PERSÉVÉRANCE ET EN RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La COCAF a été invitée à participer à ce comité, animé conjointement par le ministère et les Instances régionales de concertation. Le comité se veut un lieu d'échange, de réflexion, de planification, d'arrimage et de liaison des programmes, des mesures, des actions ou des projets mis de l'avant en persévérance scolaire et réussite éducative. Il réunit, en plus du réseau des IRC et du MÉLS, différents ministères et partenaires concernés par ses travaux. Deux rencontres se sont tenues au cours de l'année. Le 20 septembre 2017, une première rencontre a eu lieu. Elles réunissaient une quarantaine de personnes issues des IRC, des ministères et de l'action communautaire autonome. Elle portait principalement sur le mandat du comité et sur l'importance de dresser un portrait de ce qui est fait sur le terrain pour favoriser la persévérance et la réussite éducative.

La COCAF n'a pu participer à cette première rencontre, mais Réjean Laprise a participé à la seconde, qui s'est tenue le 11 juin 2018. Préalablement à celle-ci, on nous avait demandé de remplir un formulaire pour alimenter le portrait de notre secteur. Étant donné la complexité de celui-ci et le travail exigé pour le remplir, nous n'avons pas donné suite à leur demande. À cette deuxième rencontre, la représentante du ROCLD a demandé d'entrée de jeu de modifier l'ordre du jour pour que nous puissions présenter l'action communautaire autonome et le travail de nos secteurs respectifs. En début de rencontre, cette présentation a eu pour effet de teinter positivement l'ensemble des discussions de la journée, où l'éducation des adultes a été nommée à plusieurs reprises. De nombreux commentaires ont été faits sur ledit formulaire et le comité a présenté les résultats de cette enquête. À la fin de la journée, une action commune a été votée à l'unanimité pour que le comité se penche sur la question de « l'éducation tout au long et au large de la vie », ce qui inclut l'éducation des adultes, l'éducation formelle, non formelle et informelle.

Délégué : Pierre Valois (CFP)

Substitut : Réjean Laprise (CFCM)



PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

Cette année, nos représentants ont participé à l'assemblée générale annuelle 2018 du RQ-ACA, tenue à Montréal, le 18 mai dernier. 44 personnes, en provenance de 27 organismes, étaient présentes, dont 6 personnes-ressources.

RENCONTRE DES MEMBRES

Ils ont également participé aux deux rencontres organisées par le RQ-ACA avec ses membres. Celles-ci avaient pour objectifs d'échanger sur les dossiers en cours et d'offrir un espace de discussion et de formation. 25 personnes étaient présentes à la rencontre du 12 décembre 2017 et 26 personnes à la rencontre du 28 mars 2018.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2017-2018

1. Intervenir pour que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale mette en place un comité conjoint pour redémarrer les travaux en vue d'un prochain plan d'action gouvernemental et d'un nouveau cadre de référence en matière d'action communautaire.
2. Assurer la coordination et le leadership de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* en vue d'obtenir un rehaussement significatif du financement à la mission des organismes de l'action communautaire autonome.
3. Développer une stratégie en vue des élections provinciales afin d'obtenir des engagements fermes de la part des partis politiques en matière d'action communautaire autonome.
4. Examiner de quelle manière le RQ-ACA pourrait mettre à contribution l'ensemble des ministères pour le rehaussement du financement.

LA COCAF AU SEIN DU CSMO-ÉSAC

COMITE SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE – ÉCONOMIE SOCIALE ET
ACTION COMMUNAUTAIRE



Déléguée : Nathalie Perreault (CRFL)

La COCAF a poursuivi son implication au sein du conseil d'administration, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle du CSMO-ÉSAC, tenue le 19 octobre 2017, terminant ainsi son mandat de deux ans.

Les membres de la COCAF souhaitent poursuivre la collaboration et la transmission d'informations avec le CSMO-ÉSAC. Toutefois, étant donné la spécificité des organismes de formation et de l'action communautaire autonome, la COCAF souhaitait se donner du temps pour identifier la meilleure façon de collaborer avec le CSMO-ÉSAC, autrement que par sa participation au conseil d'administration.

Aussi, la COCAF suivra l'évolution des travaux du CSMO-ÉSAC en vue du développement d'une plateforme de formation à distance.